



Conférence des présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen

Information contextuelle sur la session I

La transition numérique est l'un des thèmes phares de notre époque. Le numérique a d'ores et déjà investi de nombreux domaines de notre vie et entraînera à l'avenir de profondes mutations dans l'économie, l'État et notre quotidien à tous. Les nouveaux moyens de communication numériques font évoluer la sphère publique et, par là même, les fondements de la démocratie représentative. Les forces politiques et les populations se servent d'Internet pour s'informer, diffuser leur opinion ou engager ensemble un débat. Nombreuses sont les opportunités offertes d'instaurer une culture vivante du débat. En même temps, de nouveaux mots ont fait leur apparition comme *Fake News*, *Hate Speech* et *Microtargeting*, reflétant le côté sombre de cette transition numérique.

Quelles sont les opportunités et les risques qui découlent de la mutation de la sphère publique à l'ère numérique pour la démocratie représentative ? Suffit-il purement et simplement de faire migrer les processus démocratiques existants dans la sphère numérique ? Comment les parlements peuvent-ils participer activement au développement de la Toile et œuvrer pour qu'elle devienne un espace démocratique ?

La transition numérique en tant qu'accélérateur d'une sphère publique recomposée

La diversité des espaces de discussion publics sur Internet, la modification des règles du jeu qui affecte la longueur du texte, les heures de diffusion, les méthodes journalistiques et ce qui peut être dit en public, peuvent déclencher un déchaînement de l'opinion publique politique qui vise aussi les parlements en particulier. Le débat sur la Toile ne peut pas être réglementé avec les mêmes instruments que ceux mis en œuvre pour la presse écrite et les médias traditionnels, surtout en raison de la dimension planétaire d'Internet. On court le risque que la discussion publique et les insécurités sociétales soient confisquées pour exercer une mainmise sur le débat politique (p. ex. la migration, le terrorisme, la crise climatique et la pandémie). *La migration de la sphère publique dans les médias sociaux devient-elle une menace pour la démocratie, comme cela se profile depuis la mise au jour des campagnes de désinformation dans le contexte des processus démocratiques et en particulier des élections et référendums ?*

Les plateformes Internet mondiales conduisent à une exacerbation de la fragmentation de l'opinion publique sur les réseaux qui amplifie encore l'éparpillement des avis divergents. On observe de plus en plus comment l'intelligence artificielle, alimentée par les volumes de données, permet l'émergence de « bulles d'attention » en confrontant à répétition les internautes

aux mêmes contenus et en mettant l'accent de façon disproportionnée sur les faits polarisants. Les algorithmes amplifient les discours de haine et la brutalité des relations entre les internautes. La diffusion de contenus sans aucun filtre dans ces réseaux sociaux ne contribue pas à dépassionner le débat, bien au contraire: la déstabilisation et la désintégration prédominent. L'information traitée par des journalistes côtoie des propos personnels – vérités, demi-vérités, contrevérités. La liberté de la presse est de plus en plus sous pression.

Comment les parlements, en tant qu'espace de mise en commun, de focalisation et de concentration, peuvent-ils réinventer une culture du débat et de l'information sur Internet à destination et main dans la main avec des citoyens engagés bénéficiant de compétences médiatiques ? Comment pouvons-nous promouvoir un paysage médiatique diversifié de haut niveau ?

La manipulation de l'opinion en tant qu'atteinte à la démocratie parlementaire

Les médias sociaux devraient avoir vocation à donner un moyen d'expression à toute personne, en abolissant les barrières économiques et éducatives existant jusqu'alors. Ils facilitent le contact avec des personnes animées du même état d'esprit, la discussion de points de vue controversés et la création d'un « village planétaire ». A l'inverse, des groupes extrémistes tirent aussi parti d'Internet pour nourrir les peurs et les craintes de la population à l'aide d'algorithmes et de bots. L'assaut sur le Capitole à Washington a montré comment la diffusion de masse de désinformations et de messages de haine peut se muer en risque systémique pour la démocratie. Les partis politiques mettent eux aussi à profit de nouvelles formes de communication pour capter l'attention des électeurs et pour les manipuler, comme le micro-ciblage et les bots sociaux, ce qui contribue à renforcer les forces populistes et d'extrême droite en Europe. Et dans le pire des cas, ce processus débouche sur des succès électoraux qui modifient radicalement les fondements de la démocratie représentative et libérale.

La radicalisation observable à certains endroits dans la société est en partie l'expression d'orientations sociétales fluctuantes. La possibilité de présenter n'importe quel « like » comme une opinion et de donner un moyen inédit de se faire entendre à une minorité politique (radicale) constitue entre autres un exutoire des réseaux numériques. *Quels nouveaux instruments pourrait-on utiliser ou développer pour renforcer la démocratie et améliorer sa résistance ? Est-il envisageable d'obliger les parlements et les partis politiques à instaurer davantage d'autorégulation et de principes éthiques dans la communication numérique ?*

La participation électronique comme opportunité à saisir par la démocratie numérique

Malgré les possibilités numériques dont dispose l'e-gouvernement pour rendre les administrations plus efficaces et personnaliser les services publics, la numérisation n'a rien changé de fondamental dans la façon de travailler des parlements dans le domaine législatif. Dans beaucoup d'endroits, les élections en ligne ne sont pas (encore) possibles étant donné l'obstacle des exigences du droit constitutionnel ou les réticences en matière de sécurité et de protection des données. Quoi qu'il en soit, des éléments de la participation en ligne des citoyens

se retrouvent déjà sous la forme de pétitions électroniques et dans les travaux des organes et commissions d'enquête.

L'exigence de participation au débat public pourrait encore s'amplifier grâce aux possibilités de participation ouvertes par le numérique. Des exemples de démocratie participative en ligne se multiplient à différents échelons politiques. En Allemagne, un conseil (numérique) de citoyens initié par la société civile et placé sous les auspices du Bundestag allemand s'est penché sur la question du rôle de l'Allemagne dans le monde. La crise climatique a également fait l'objet de débats citoyens participatifs: dans le cadre de la « Convention citoyenne pour le climat » lancée en France de 2019 à 2020 ou encore au sein du nouveau Conseil citoyen sur la politique climatique en Allemagne. En Europe sera donné, à l'occasion de la Journée de l'Europe le 9 mai 2021, le coup d'envoi de la « Conférence sur l'avenir de l'Europe », le dialogue certainement le plus important et le plus ambitieux pour la démocratie européenne. La plateforme numérique multilingue a été mise en ligne dès le 19 avril 2021. Elle permet aux citoyen/nes européen/nes de soumettre directement des propositions pour l'UE de demain.

Opportunités de contribuer au développement de standards planétaires de la transition numérique

Nous sommes aujourd'hui confrontés à la mission de fixer le cap afin de renforcer l'esprit d'innovation de l'Europe dans le domaine du numérique. Face à la concentration d'un pouvoir énorme entre les mains d'une poignée de sociétés de haute technologie américaines et chinoises, c'est également la souveraineté politique et économique de l'Europe qui est en jeu. *Pouvons-nous récupérer les données européennes produites par nos citoyens en tant que bien public, en tirant parti par exemple du pouvoir de marché des utilisateurs et utilisatrices européens, pour imposer partout dans le monde la protection des données à caractère personnel ?* En conformité avec le droit fondamental à l'autodétermination en matière d'information, cela pourrait constituer une véritable valeur sociétale en faveur d'une politique mieux informée. *Comment contribuer à développer une stratégie de gouvernance européenne d'Internet qui place l'être humain au cœur de la politique de transition numérique ? Est-il possible de garantir des standards élevés en faveur de la démocratie et de la protection des droits de l'Homme aussi sur Internet ? Transition numérique et mutation de la sphère publique – voilà une question qui place notre démocratie face à des enjeux de taille et à laquelle les parlements peuvent eux aussi grandement contribuer à répondre.*